

THOMAS
PIKETTY



UNE BRÈVE HISTOIRE DE
L'ÉGALITÉ

SEUIL

UNE BRÈVE HISTOIRE
DE L'ÉGALITÉ

Thomas Piketty

UNE BRÈVE HISTOIRE
DE L'ÉGALITÉ

ÉDITIONS DU SEUIL
57, rue Gaston-Tessier, Paris XIX^e

ISBN 978-2-02-148597-4

© Éditions du Seuil, août 2021

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

Remerciements

« C'est intéressant ce que vous écrivez, mais peut-être pourriez-vous faire plus court, pour que je puisse partager vos recherches avec mes amis, ma famille ? »

Ce petit livre est en partie une réponse à cette demande, régulièrement formulée par des lectrices et lecteurs au fil des rencontres. J'ai écrit au cours des vingt dernières années trois ouvrages avoisinant les mille pages (chacun !) autour de l'histoire des inégalités : *Les Hauts Revenus en France au XX^e siècle* (Grasset, 2001), *Le Capital au XXI^e siècle* (Seuil, 2013) et *Capital et idéologie* (Seuil, 2019). Ces travaux se sont eux-mêmes appuyés sur un vaste programme international de recherches historiques et comparatives, qui a conduit à la publication de plusieurs rapports et ouvrages collectifs, ainsi qu'au développement de la World Inequality Database (WID.world)¹.

1. Voir T. ATKINSON, T. PIKETTY, *Top Incomes over the 20th Century*, Oxford University Press, 2007 ; T. ATKINSON, T. PIKETTY, *Top Incomes: A Global Perspective*, Oxford University Press, 2010 ; F. ALVAREDO, L. CHANCEL, E. SAEZ, T. PIKETTY, G. ZUCMAN, *Rapport sur les inégalités mondiales 2018*, Seuil, 2018 ; A. GETHIN, C. MARTINEZ-TOLEDANO, T. PIKETTY, *Clivages politiques et inégalités sociales. Une étude de 50 démocraties, 1948-2020*, EHESS/Gallimard/

Le volume de la documentation ainsi constituée a de quoi décourager le citoyen le mieux intentionné. Il était temps de la résumer. En voici le résultat.

Pour autant, ce petit livre ne se contente pas de présenter de façon synthétique les principaux enseignements issus de ces travaux. En reprenant l'ensemble des débats auxquels ces questions ont donné lieu au cours des dernières années, je présente une perspective nouvelle sur l'histoire de l'égalité, en m'appuyant sur une conviction forte forgée au long de mes recherches : la marche vers l'égalité est un combat qui vient de loin et ne demande qu'à se poursuivre au *xxi^e* siècle, pour peu que l'on s'y mette toutes et tous et que l'on rompe avec les divisions identitaires et disciplinaires qui nous empêchent trop souvent d'avancer. Les questions économiques sont trop importantes pour être laissées à une petite classe de spécialistes et de dirigeants. La réappropriation citoyenne de ce savoir est une étape essentielle pour transformer les relations de pouvoir. Naturellement, j'espère aussi convaincre une partie des lecteurs de se pencher un jour sur les ouvrages plus volumineux (dont je précise d'emblée qu'ils sont très accessibles, malgré leur taille !). En attendant, ce court texte peut se lire indépendamment des autres, et je voudrais ici remercier tous les lecteurs, étudiants et citoyens qui m'ont encouragé dans cette démarche, et dont les interrogations ont nourri ce travail. C'est à eux que je dédie ce livre.

Introduction

Ce livre propose une histoire comparative des inégalités entre classes sociales dans les sociétés humaines. Ou plutôt une histoire de l'égalité car, comme nous allons le voir, il existe un mouvement de long terme allant vers davantage d'égalité sociale, économique et politique au cours de l'histoire.

Il ne s'agit certes pas d'une histoire paisible, et encore moins linéaire. Les révoltes et les révolutions, les luttes sociales et les crises de toute nature jouent un rôle central dans l'histoire de l'égalité qui va être étudiée ici. Cette histoire est également ponctuée de multiples phases de retours en arrière et de replis identitaires.

Il reste qu'il existe un mouvement historique vers l'égalité, au moins depuis la fin du XVIII^e siècle. Le monde du début des années 2020, aussi injuste puisse-t-il sembler, est plus égalitaire que celui de 1950 ou celui de 1900, qui étaient eux-mêmes par de multiples aspects plus égalitaires que ceux de 1850 ou 1780. Les évolutions précises varient suivant les périodes, et suivant si l'on s'intéresse aux inégalités entre classes sociales définies par le statut juridique, la propriété des moyens de production, le niveau de revenu ou de diplôme, le

genre, l'origine nationale ou ethno-raciale – autant de dimensions qui vont nous intéresser ici. Mais sur la longue durée le constat est le même quel que soit le critère retenu. Entre 1780 et 2020, on observe des évolutions allant vers davantage d'égalité de statut, de propriété, de revenu, de genre et de race dans la plupart des régions et sociétés de la planète, et dans une certaine mesure à l'échelle du monde. Par plusieurs aspects, cette marche vers l'égalité s'est également poursuivie au cours de la période 1980-2020, qui est plus complexe et contrastée que ce que l'on imagine parfois, pour peu que l'on adopte une perspective mondiale et multidimensionnelle sur les inégalités.

La tendance de long terme vers l'égalité est réelle depuis la fin du XVIII^e siècle, mais elle n'en est pas moins limitée dans son ampleur. Nous verrons que les différentes inégalités continuent de s'établir à des niveaux considérables et injustifiés sur l'ensemble de ces échelles (statut, propriété, pouvoir, revenu, genre, origine, etc.), qui de surcroît cumulent souvent leurs effets au niveau individuel. Affirmer l'existence d'une tendance à l'égalité ne constitue nullement un appel à pavoiser, bien au contraire. Il s'agit plutôt d'un appel à continuer le combat, sur une base historique solide. En se penchant sur la façon dont ce mouvement vers l'égalité s'est réellement produit, on peut tirer des leçons précieuses pour l'avenir, de mieux comprendre les luttes et les mobilisations qui l'ont rendu possible, aussi bien que les dispositifs institutionnels et les systèmes légaux, sociaux, fiscaux, éducatifs, électoraux qui ont permis à l'égalité de devenir une réalité durable. Malheureusement, ce processus

d'apprentissage collectif des institutions justes est souvent affaibli par l'amnésie historique, le nationalisme intellectuel et le cloisonnement des savoirs. Afin de poursuivre la marche vers l'égalité, il est urgent de revenir vers l'histoire et de dépasser les frontières nationales et disciplinaires. Le présent ouvrage, à la fois livre d'histoire et de sciences sociales, livre optimiste et livre de mobilisation citoyenne, tente de progresser dans cette direction.

Une nouvelle histoire économique et sociale

S'il est possible d'écrire aujourd'hui cette *Brève histoire de l'égalité*, c'est avant tout grâce aux nombreux travaux internationaux qui ont renouvelé profondément les recherches en histoire économique et sociale et en sciences sociales au cours des dernières décennies.

Je vais notamment m'appuyer sur les multiples recherches qui ont donné une perspective véritablement mondiale à l'histoire du capitalisme et de la Révolution industrielle. Je pense, par exemple, à l'ouvrage publié en 2000 par Ken Pomeranz sur la « grande divergence » entre l'Europe et la Chine aux XVIII^e et XIX^e siècles¹, ouvrage qui est probablement le livre le plus important et le plus influent sur l'histoire de l'économie-monde depuis la publication de *Civilisation matérielle, économie et capitalisme* par Fernand Braudel en

1. Voir K. POMERANZ, *The Great Divergence. China, Europe and the Making of the Modern World Economy*, Princeton University Press, 2000.

1979) et des travaux d'Immanuel Wallerstein sur les « systèmes-mondes »¹. Pour Pomeranz, le développement du capitalisme industriel occidental est intimement lié aux systèmes de division internationale du travail, d'exploitation effrénée des ressources naturelles et de domination militaire et coloniale mis en place entre les puissances européennes et le reste de la planète. Les travaux ultérieurs ont largement confirmé cette conclusion, qu'il s'agisse des recherches de Prasannan Parthasarathi ou de ceux de Sven Beckert et du mouvement récent autour de la « nouvelle histoire du capitalisme »².

Plus généralement, l'histoire des empires coloniaux et de l'esclavage et l'histoire globale et connectée ont fait d'immenses progrès au cours des vingt-trente dernières années, et je m'appuierai très largement sur ces travaux. Je pense en particulier aux recherches de Frederick Cooper, Catherine Hall, Or Rosenboim, Emmanuelle Saada, Pierre Singaravélou, Sanjay Subrahmanyam, Alessandro Stanziani, et beaucoup d'autres qui apparaîtront au fil de l'exposé³. Mon travail s'inspire aussi

1. Voir F. BRAUDEL, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, Armand Colin, 1979 ; I. WALLERSTEIN, *The Modern World-System*, trois volumes, Academic Press, 1974-1989.

2. Voir P. PARTHASARATHI, *Why Europe Grew Rich and Asia Did Not. Global Economic Divergence 1600-1850*, Cambridge University Press, 2011 ; S. BECKERT, *Empire of Cotton. A Global History*, Knopf, 2014 ; S. BECKERT, S. ROCKMAN, *Slavery's Capitalism. A New History of American Economic Development*, UPenn, 2016 ; J. LEVY, *Ages of American Capitalism: A History of the United States*, Random House, 2021.

3. Voir, par exemple, F. COOPER, *Citizenship Between Empire and Nation. Remaking France and French Africa 1945-1960*, Princeton University Press, 2014 ; C. HALL, N. DRAPER, K. MCCLELLAND, K. DONINGTON, R. LANG, *Legacies of British Slave-Ownership: Colonial Slavery and the Formation of Victorian Britain*, Cambridge University Press, 2014 ; O. ROSENBOIM, *The*

du renouveau des recherches autour de l'histoire populaire et de l'histoire des luttes¹.

Cette brève histoire de l'égalité n'aurait pas non plus pu être écrite sans les progrès réalisés concernant l'histoire de la répartition des richesses entre classes sociales. Ce domaine de recherche a lui-même une longue histoire. Toutes les sociétés ont produit des savoirs et des analyses au sujet des écarts de richesse réels, supposés ou désirables entre les pauvres et les riches, au moins depuis la *La République* et *Les Lois* (où Platon recommande que ces écarts ne dépassent pas un à quatre). Au XVIII^e siècle, Jean-Jacques Rousseau explique que l'invention de la propriété privée et son accumulation démesurée sont à l'origine de l'inégalité et de la discorde parmi les hommes. Il faut toutefois attendre la Révolution industrielle pour que se développent de véritables enquêtes sur les salaires ouvriers et les conditions de vie, ainsi que des sources nouvelles sur les revenus, les profits et les propriétés. Au XIX^e siècle, Karl Marx

Emergence of Globalism. Visions of World Order in Britain and the United States 1939-1950, Princeton University Press, 2017 ; E. SAADA, *Les Enfants de la colonie. Les métiers de l'empire français, entre sujétion et citoyenneté*, La Découverte, 2007 ; P. SINGARAVELOU, S. VENAYRE, *Histoire du monde au XIX^e siècle*, Fayard, 2017 ; S. SUBRAHMANYAM, *Empires Between Islam and Christianity, 1500-1800*, SUNY Press, 2019 ; A. STANZIANI, *Les Métamorphoses du travail contraint. Une histoire globale, XVIII^e-XIX^e siècles*, Presses de Sciences Po, 2020.

1. Voir H. ZINN, *A People's History of the United States*, Harper, 2009 (1980) ; M. ZANCARINI-FOURNEL, *Les Luttes et les Rêves. Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*, La Découverte, 2016 ; G. NOIRIEL, *Une histoire populaire de la France de la guerre de Cent Ans à nos jours*, Agone, 2018 ; D. TARTAKOWSKY, *Le pouvoir est dans la rue. Crises politiques et manifestations en France, XIX^e-XX^e siècles*, Flammarion, 2020 ; B. PAVARD, F. ROCHEFORT, M. ZANCARINI-FOURNEL, *Ne nous libérez pas, on s'en charge ! Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*, La Découverte, 2020.

tente d'utiliser au mieux les données financières et successorales britanniques de son temps, même si les moyens et les matériaux dont il dispose sont limités¹.

Au cours du xx^e siècle, les recherches sur ces questions prennent un tour plus systématique. Les chercheurs se mettent à collecter à grande échelle des données sur les prix et les salaires, les rentes foncières et les profits, les successions et les parcelles. Ernest Labrousse publie en 1933 son *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII^e siècle*, étude monumentale dans laquelle il met en évidence le décrochage des salaires agricoles relativement aux prix du blé et à la rente foncière au cours des décennies précédant la Révolution française, le tout dans un contexte de forte pression démographique. Sans en faire la cause unique de la Révolution, il paraît évident que cette évolution n'a pu qu'accroître l'impopularité grandissante de l'aristocratie et du régime politique en place². Dans l'ouvrage qu'ils consacrent en 1965 au *Mouvement du profit en France au XIX^e siècle*, Jean Bouvier et ses coauteurs décrivent dès les premières lignes le programme de recherche auxquels ils s'identifient : « Tant que les revenus des classes de la société contemporaine demeureront hors de portée de l'enquête scientifique, il sera vain de vouloir entreprendre une histoire économique et sociale valable³. »

1. Voir à ce sujet T. PIKETTY, *Le Capital au XXI^e siècle*, Seuil, 2013, p. 19-30 et p. 362-364.

2. Voir E. LABROUSSE, *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII^e siècle*, Dalloz, 1933. Voir aussi A. CHABERT, *Essai sur les mouvements des prix et des revenus en France de 1798 à 1820*, Librairie de Médecis, 1949, qui documente un rattrapage salarial sous la Révolution et l'Empire.

3. Voir J. BOUVIER, F. FURET, et M. GILET, *Le Mouvement du profit en France au XIX^e siècle. Matériaux et études*, Mouton, 1965.

Souvent associée à l'école des « Annales », particulièrement influente au sein de la recherche française entre 1930 et 1980, cette nouvelle histoire économique et sociale ne néglige pas l'étude des systèmes de propriété. En 1931, Marc Bloch publie son étude classique sur la typologie des régimes agraires médiévaux et modernes¹. En 1973, Adeline Daumard fait paraître les résultats d'une vaste enquête dans les archives successorales françaises du XIX^e siècle². Le mouvement marque un peu le pas à partir des années 1980, mais il laisse une trace durable sur les pratiques de la recherche en sciences sociales. Au cours du siècle écoulé, de nombreuses études historiques sur les salaires et les prix, les revenus et les richesses, les dîmes et les propriétés, ont ainsi été publiées par une multitude d'historiens, de sociologues et d'économistes, de François Simiand à Christian Baudelot et d'Emmanuel Le Roy Ladurie à Gilles Postel-Vinay³.

Parallèlement, les historiens et économistes étatsuniens et britanniques contribuent également à poser les jalons d'une

1. Voir M. BLOCH, *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*, Armand Colin, 1931.

2. Voir A. DAUMARD, *Les Fortunes françaises au XIX^e siècle. Enquête sur la répartition et la composition des capitaux privés à Paris, Lyon, Lille, Bordeaux et Toulouse d'après l'enregistrement des déclarations de successions*, Mouton, 1973.

3. Outre les travaux déjà cités, voir aussi F. SIMIAND, *Le Salaire, l'Évolution sociale et la Monnaie*, Alcan, 1932 ; C. BAUDELLOT et A. LEBEAUPIN, *Les Salaires de 1950 à 1975*, INSEE, 1979 ; J. GOY, E. LE ROY LADURIE, *Les Fluctuations du produit de la dîme. Conjoncture décimale et domaniale de la fin du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Mouton, 1972 ; G. POSTEL-VINAY, *La Terre et l'Argent. L'agriculture et le crédit en France du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle*, Albin Michel, 1998 ; J. BOURDIEU, L. KESZTENBAUM, G. POSTEL-VINAY, *L'Enquête TRA, histoire d'un outil, outil pour l'histoire*, INED, 2013.

histoire de la répartition des richesses. En 1953, Simon Kuznets combine les premiers comptes nationaux (qu'il a concouru à établir à la suite du traumatisme de la crise des années 1930) avec les données issues de l'impôt fédéral sur le revenu (créé en 1913, au terme d'une longue bataille politique et constitutionnelle), afin d'estimer l'évolution de la part des hauts revenus dans le revenu national¹. L'étude ne porte que sur un seul pays (les États-Unis) et une période relativement courte (1913-1948), mais il s'agit de la première étude de ce type, et elle fait grand bruit. Robert Lampman fait de même en 1962 avec les données issues de l'impôt fédéral sur les successions². En 1978, Tony Atkinson pousse l'analyse plus loin avec les sources successorales britanniques³. Remontant plus avant dans le temps, Alice Hanson Jones publie en 1977 les résultats d'une vaste enquête dans les inventaires au décès étatsuniens de la période coloniale⁴.

S'appuyant sur tous les travaux antérieurs, un nouveau programme de recherches historiques sur les revenus et les patrimoines s'est mis en place au début des années 2000, un programme auquel j'ai eu la chance de participer, avec le soutien déterminant de très nombreux collègues, dont Tony Atkinson, Facundo Alvaredo, Lucas Chancel, Emmanuel Saez et Gabriel

1. Voir S. KUZNETS, *Shares of Upper Income Groups in Income and Savings*, NBER, 1953.

2. Voir R. J. LAMPMAN, *The Share of Top Wealth-Holders in National Wealth*, Princeton University Press, 1962.

3. Voir T. ATKINSON, A. J. HARRISON, *Distribution of Personal Wealth in Britain*, Cambridge University Press, 1978.

4. Voir A. H. JONES, *American Colonial Wealth: Documents and Methods*, Arno Press, 1977.

Zucman¹. Par comparaison aux travaux précédents, cette nouvelle vague a bénéficié de moyens techniques privilégiés. Au cours de la période 1930-1980, Labrousse, Daumard ou Kuznets réalisaient leurs recherches presque exclusivement à la main, sur des fiches cartonnées. Chaque collecte de données, chaque tableau de résultats demandait un investissement technique substantiel, laissant parfois peu d'énergie au chercheur pour le travail d'interprétation historique, la mobilisation d'autres sources et l'analyse critique des catégories, ce qui a sans doute contribué à affaiblir une histoire parfois vue comme trop étroitement « sérielle » (c'est-à-dire trop centrée sur la production de séries historiques comparables dans le temps et l'espace, exercice qui peut être considéré comme une condition nécessaire mais en aucune façon suffisante pour espérer faire quelques progrès en sciences sociales). Les sources collectées lors de cette première vague de travaux laissaient en outre peu de traces, ce qui limitait les possibles réutilisations et la mise en place d'un véritable processus cumulatif.

À l'inverse, les progrès de la numérisation depuis 2000 ont permis d'étendre l'analyse à des périodes plus longues et à un plus grand nombre de pays. Issue de ce programme de recherches, la World Inequality Database (WID.world) rassemble en 2021 les efforts combinés de près de 100 chercheurs portant sur plus de 80 pays sur tous les continents, avec des données sur les répartitions de revenus et de patrimoines remontant dans

1. Voir T. PIKETTY, *Les Hauts Revenus en France au XX^e siècle*, Grasset, 2001, puis T. ATKINSON, T. PIKETTY, *Top Incomes over the 20th Century*, *op. cit.*, et *Top Incomes: A Global Perspective*, *op. cit.*

certains cas jusqu'aux XVIII^e et XIX^e siècles et allant jusqu'aux premières décennies du XXI^e siècle¹. Cette perspective temporelle et comparative plus vaste a permis de multiplier les comparaisons et de réaliser des progrès importants dans l'interprétation sociale, économique et politique des évolutions observées. Ce travail collectif m'a conduit à publier en 2013 et 2019 deux ouvrages proposant des premières synthèses interprétatives sur l'évolution historique de la répartition des richesses, ouvrages qui ont contribué à alimenter les débats publics sur ces questions². De nouvelles recherches menées avec Amory Gethin et Clara Martinez-Toledano ont récemment entrepris d'étudier les transformations de la structure des inégalités sociales et des clivages politiques, dans la lignée des travaux lancés dans les années 1960 par les politistes Seymour Lipset et Stein Rokkan³. Si ces différentes recherches ont permis certaines avancées, il faut toutefois souligner qu'il reste beaucoup à faire afin de croiser davantage les sources et les compétences, et parvenir ainsi à analyser de façon satisfaisante les représentations et les institutions, les mobilisations et les luttes, les stratégies et les acteurs impliqués dans les transformations mises à jour.

1. La World Inequality Database est d'abord créée en 2011 sous le nom de World Top Incomes Database, avant de prendre son nom actuel avec la publication du *Rapport sur les inégalités mondiales 2018* (F. ALVAREDO, L. CHANCEL, T. PIKETTY, E. SAEZ, G. ZUCMAN, Seuil, 2018).

2. Voir T. PIKETTY, *Le Capital au XXI^e siècle*, *op. cit.* ; *Capital et idéologie*, Seuil, 2019.

3. Voir A. GETHIN, C. MARTINEZ-TOLEDANO, T. PIKETTY, *Clivages politiques et inégalités sociales*, *op. cit.* Voir également S. LIPSET, S. ROKKAN, « Cleavage Structures, Party Systems and Voter Alignments: An Introduction », in *Party Systems and Voter Alignments: Cross-national Perspectives*, Free Press, 1967.

Plus globalement, s'il est possible d'écrire aujourd'hui cette *Brève histoire de l'égalité*, c'est grâce aux très nombreux travaux de sciences sociales utilisant les méthodes les plus diverses et qui ont permis de faire progresser nos connaissances sur ces questions. En particulier, on observe depuis quelques années une nouvelle génération de chercheurs et de travaux interdisciplinaires renouvelant les réflexions sur les dynamiques sociohistoriques de l'égalité et de l'inégalité, à la frontière de l'histoire, de l'économie, de la sociologie, du droit, de l'anthropologie, des sciences politiques. Je pense aux recherches de Nicolas Barreyre, Tithi Bhattacharya, Erik Bengtsson, Asma Benhenda, Marlène Benquet, Céline Bessière, Rafe Blaufarb, Julia Cagé, Denis Cogneau, Nicolas Delalande, Isabelle Ferreras, Nancy Fraser, Sibylle Gollac, Yajna Govind, David Graeber, Julien Grenet, Stéphanie Hennette, Camille Herlin-Giret, Élise Huillery, Stephanie Kelton, Alexandra Killewald, Claire Lemercier, Noam Maggor, Dominique Méda, Éric Monnet, Ewan McGaughey, Pap Ndiaye, Martin O'Neill, Hélène Périvier, Fabian Pfeffer, Katharina Pistor, Patrick Simon, Alexis Spire, Pavlina Tcherneva, Samuel Weeks, Madeline Woker, Shoshana Zuboff, et à tant d'autres que je ne peux pas citer ici et qui apparaîtront au fil du texte¹.

1. Les références précises seront indiquées au fur et à mesure de leur utilisation.

Les révoltes face à l'injustice, l'apprentissage des institutions justes

Quelles sont les principales conclusions auxquelles nous conduit cette nouvelle histoire économique et sociale ? La plus évidente est sans doute la suivante : l'inégalité est avant tout une construction sociale, historique et politique. Autrement dit, pour un même niveau de développement économique ou technologique, il existe toujours de multiples façons d'organiser un régime de propriété ou un régime de frontière, un système social et politique, un régime fiscal et éducatif. Ces choix sont de nature politique. Ils dépendent de l'état des rapports de force entre les différents groupes sociaux et visions du monde en présence, et ils conduisent à des niveaux et structures inégalitaires extrêmement variables suivant les sociétés et les périodes. Toutes les créations de richesses dans l'histoire sont issues d'un processus collectif : elles dépendent de la division internationale du travail, de l'utilisation des ressources naturelles planétaires et de l'accumulation de connaissances depuis les débuts de l'humanité. Les sociétés humaines inventent en permanence des règles et des institutions pour se structurer et répartir les richesses et les pouvoirs, mais il s'agit toujours de choix politiques et réversibles.

Le second enseignement est qu'il existe depuis la fin du XVIII^e siècle un mouvement de long terme vers l'égalité. Cette marche vers l'égalité est la conséquence des luttes et des révoltes face à l'injustice, qui ont permis de transformer les rapports de force et de renverser les institutions soutenues par les classes

dominantes pour structurer l'inégalité sociale à leur profit, afin de les remplacer par de nouvelles institutions, de nouvelles règles sociales, économiques et politiques plus justes et émancipatrices pour le plus grand nombre. De façon générale, les transformations les plus fondamentales observées dans l'histoire des régimes inégalitaires mettent en jeu des conflits sociaux et des crises politiques de grande ampleur. Ce sont les révoltes paysannes de 1788-1789 et les événements de la Révolution française qui mènent à l'abolition des privilèges de la noblesse. De même, c'est la révolte des esclaves à Saint-Domingue en 1791 qui conduit au début de la fin du système esclavagiste atlantique, et non pas des discussions feutrées dans des salons parisiens. Au cours du *xx^e* siècle, les mobilisations sociales et syndicales ont un rôle majeur dans la mise en place de nouveaux rapports de force capital-travail et dans la réduction des inégalités. Les deux guerres mondiales peuvent elles-mêmes être analysées comme la conséquence des tensions sociales et des contradictions liées à l'inégalité insoutenable qui régnait avant 1914, aussi bien au niveau domestique que sur le plan international. Aux États-Unis, il faut une guerre civile meurtrière pour mettre fin en 1865 au système esclavagiste. Un siècle plus tard, en 1965, une très forte mobilisation afro-américaine parvient à obtenir l'abolition du système de discrimination raciale légale (sans pour autant mettre un terme aux discriminations illégales et néanmoins toujours réelles). On pourrait multiplier les exemples : les guerres d'indépendance jouent un rôle central dans les années 1950-1960 pour mettre fin au colonialisme européen ; il faut des décennies d'émeutes et de mobilisations

pour en finir avec l'apartheid sud-africain en 1994 ; et ainsi de suite.

Au-delà des révolutions, des guerres et des révoltes, les crises économiques et financières servent souvent de moments charnières où se cristallisent les conflits sociaux et se redéfinissent les rapports de force. La crise des années 1930 joue un rôle central pour délégitimer durablement le libéralisme économique et justifier de nouvelles formes d'intervention de l'État. Plus près de nous, la crise financière de 2008 et la crise épidémique mondiale de 2020-2021 ont déjà commencé à bousculer plusieurs certitudes réputées intangibles peu auparavant, concernant, par exemple, le niveau acceptable de la dette publique ou le rôle des banques centrales. À une échelle plus locale, mais significative, la révolte des « Gilets jaunes » en France en 2018 s'est soldée par l'abandon des projets gouvernementaux de hausses de taxe carbone, particulièrement inégalitaires. Au début des années 2020, les mouvements Black Lives Matter, #MeToo et Fridays for Future impressionnent par leur capacité à mobiliser au-delà des frontières et des générations autour des inégalités raciales, genrées et climatiques. Compte tenu des contradictions sociales et environnementales du système économique actuel, il est probable que les révoltes, les conflits et les crises continueront de jouer un rôle central à l'avenir, dans des circonstances qu'il est impossible de prédire avec précision. La fin de l'histoire n'est pas pour demain. La marche vers l'égalité a encore un long chemin à parcourir, surtout dans un monde où les plus pauvres (et particulièrement les plus pauvres des pays les plus pauvres) s'appêtent à subir de plus en plus violemment les

dégâts climatiques et environnementaux causés par le mode de vie des plus riches.

Il est important d'insister aussi sur une autre leçon issue de l'histoire, à savoir que les luttes et les rapports de force ne sont pas suffisants en tant que tels. Ils sont une condition nécessaire pour renverser les institutions inégalitaires et les pouvoirs en place, mais malheureusement ils ne garantissent aucunement que les nouvelles institutions et les nouveaux pouvoirs qui les remplaceront soient toujours aussi égalitaires et émancipateurs que ce que l'on aurait pu espérer.

La raison en est simple. S'il est aisé de dénoncer le caractère inégalitaire ou oppresseur des institutions et des gouvernements en place, il est plus complexe de s'accorder sur les institutions alternatives permettant de progresser réellement vers l'égalité sociale, économique et politique, le tout dans le respect des droits individuels et du droit de chacun à la différence. La tâche n'est pas impossible, loin s'en faut, mais elle demande d'accepter la délibération, la confrontation des points de vue, la décentralisation, les compromis et les expérimentations. Par-dessus tout, elle exige d'accepter que l'on puisse apprendre des trajectoires historiques et des expériences des autres, et surtout que le contenu exact des institutions justes n'est pas connu *a priori* et mérite d'être débattu en tant que tel. Concrètement, nous allons voir que la marche vers l'égalité s'est appuyée depuis la fin du XVIII^e siècle sur le développement d'un certain nombre de dispositifs institutionnels spécifiques, qui doivent être étudiés comme tels : l'égalité juridique ; le suffrage universel et la démocratie parlementaire ; l'éducation gratuite et obligatoire ; l'assurance-maladie universelle ; l'impôt

progressif sur le revenu, l'héritage et la propriété ; la cogestion et le droit syndical ; la liberté de la presse ; le droit international ; et ainsi de suite.

Or chacun de ces dispositifs, loin d'avoir atteint une forme achevée et consensuelle, s'apparente plutôt à un compromis précaire, instable et provisoire, en perpétuelle redéfinition, issu de conflits sociaux et de mobilisations spécifiques, de bifurcations interrompues et de moments historiques particuliers. Ils souffrent tous de multiples insuffisances et doivent en permanence être repensés, complétés et remplacés par d'autres. Telle qu'elle existe actuellement un peu partout, l'égalité juridique formelle n'empêche pas de profondes discriminations en fonction des origines ou du genre ; la démocratie représentative n'est que l'une des formes imparfaites de la participation politique ; les inégalités d'accès à l'éducation et à la santé demeurent abyssales ; l'impôt progressif et la redistribution sont entièrement à repenser à l'échelle domestique et transnationale ; le partage du pouvoir dans les entreprises en est à ses balbutiements ; la détention de la quasi-totalité des médias par quelques oligarques peut difficilement être considérée comme la forme la plus achevée de la liberté de la presse ; le système légal international, fondé sur la circulation incontrôlée des capitaux, sans objectif social ni climatique, s'apparente le plus souvent à un néocolonialisme au bénéfice des plus riches ; etc.

Pour continuer de bousculer et redéfinir les institutions en place, il faudra des crises et des rapports de force, comme ce fut le cas dans le passé, mais il faudra également des processus d'apprentissage, d'appropriation collective et de mobilisation

autour de nouveaux programmes politiques et de nouvelles propositions institutionnelles. Cela passe par de multiples dispositifs de discussion, d'élaboration et de diffusion des connaissances et des expériences : partis et syndicats, écoles et livres, mobilités et rencontres, journaux et médias. Au sein de cet ensemble, les sciences sociales ont naturellement un rôle à jouer, un rôle significatif, mais qui ne doit pas être exagéré pour autant : ce sont les processus d'appropriation sociale qui sont les plus importants, et cela passe aussi et surtout par des organisations collectives, dont les formes sont elles-mêmes à réinventer.

Les rapports de force et leurs limites

Pour résumer, deux écueils symétriques sont à éviter : l'un consistant à négliger le rôle des luttes et des rapports de force dans l'histoire de l'égalité, l'autre consistant au contraire à les sanctifier et à négliger l'importance des débouchés politiques et institutionnels ainsi que le rôle des idées et des idéologies dans leur élaboration. La résistance des élites est une réalité incontournable, à l'époque actuelle (avec ses milliardaires transnationaux plus riches que des États) au moins autant qu'à celle de la Révolution française. Elle ne peut être vaincue que par de puissantes mobilisations collectives et lors de moments de crises et de tensions. Pour autant, l'idée selon laquelle il existerait un consensus spontané au sujet des institutions justes et émancipatrices et qu'il suffirait pour les mettre en place de briser la résistance des élites est une dangereuse illusion. Les

questions telles que l'organisation de l'État social, la refonte de l'impôt progressif et des traités internationaux, les réparations postcoloniales ou la lutte contre les discriminations ont une complexité et une technicité qui ne peuvent être dépassées que par le recours à l'histoire, la diffusion des savoirs, la délibération et la confrontation des points de vue. La position de classe, aussi importante soit-elle, ne suffit pas à forger une théorie de la société juste, une théorie de la propriété, une théorie de la frontière, de l'impôt, de l'éducation, du salaire, de la démocratie. Pour une même expérience sociale, il existera toujours une forme d'indétermination idéologique, d'une part car la classe est elle-même plurielle et multidimensionnelle (statut, propriété, revenu, diplôme, genre, origine, etc.), d'autre part car la complexité des questions posées interdit d'imaginer que de purs antagonismes matériels puissent conduire à une conclusion unique au sujet des institutions justes.

L'expérience du communisme soviétique (1917-1991), événement majeur qui parcourt et dans une certaine mesure définit le *xx^e* siècle, illustre ces deux écueils à la perfection. D'une part, ce sont bien des rapports de force et des luttes sociales intenses qui ont permis aux révolutionnaires bolcheviques de remplacer le régime tsariste par le premier « État prolétarien » de l'histoire, État qui a réalisé dans un premier temps des progrès éducatifs, sanitaires et industriels considérables, tout en contribuant puissamment à vaincre le nazisme. Sans la pression de l'URSS et du mouvement communiste international, il n'est pas du tout certain que les classes possédantes occidentales auraient accepté la Sécurité sociale et l'impôt progressif, les décolonisations et les droits civiques. D'autre part, c'est la

sanctification des rapports de force et la certitude parmi les bolcheviques de détenir la vérité ultime sur les institutions justes qui ont conduit au désastre totalitaire que l'on sait. Les dispositifs institutionnels mis en place (parti unique, centralisation bureaucratique, propriété étatique hégémonique, refus de la propriété coopérative, des élections et des syndicats, etc.) se voulaient plus émancipateurs que les institutions bourgeoises ou social-démocrates. Ils ont conduit à des niveaux d'oppression et d'emprisonnement qui ont totalement décrédibilisé ce régime et ont mené à sa chute, tout en contribuant à l'émergence d'une nouvelle forme d'hypercapitalisme. C'est ainsi qu'après avoir été au xx^e siècle le pays qui avait entièrement aboli la propriété privée, la Russie est devenue au début du xxi^e siècle la capitale mondiale des oligarques, de l'opacité financière et des paradis fiscaux. Pour toutes ces raisons, il faut s'intéresser de près à la genèse de ces différents dispositifs institutionnels, de même qu'il nous faudra étudier les institutions mises en place par le communisme chinois, qui pourraient s'avérer plus durables (mais non moins oppressives).

J'essaierai de me tenir à distance de ces deux écueils : les rapports de force ne doivent être ni négligés ni sanctifiés. Les luttes jouent un rôle central dans l'histoire de l'égalité, mais il faut également prendre au sérieux la question des institutions justes et de la délibération égalitaire à leur sujet. Il n'est pas toujours aisé de trouver une position équilibrée entre ces deux points : si l'on insiste trop sur les rapports de force et les luttes, on peut être accusé de céder au manichéisme et de négliger la question des idées et du contenu ; à l'inverse, en focalisant l'attention sur les faiblesses idéologiques et programmatiques

Une brève histoire de l'égalité

de la coalition égalitaire, on peut être soupçonné de l'affaiblir et de sous-estimer les capacités de résistance et l'égoïsme à courte vue des classes dominantes (qui pourtant est souvent patent). Je ferai de mon mieux pour éviter ces deux écueils, mais je ne suis pas certain de toujours y parvenir, et je sollicite par avance le lecteur pour son indulgence. J'espère surtout que les éléments historiques et comparatifs présentés dans ce livre lui seront utiles pour préciser sa propre vision de la société juste et des institutions qui la composent.

Chapitre 1

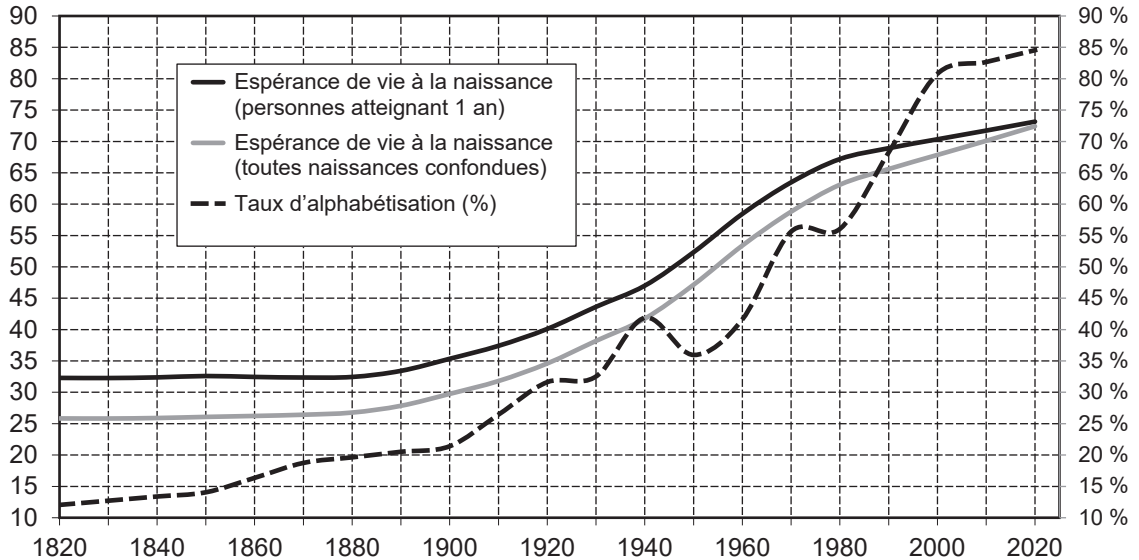
La marche vers l'égalité : premiers repères

Entrons dans le vif du sujet. Le progrès humain existe, la marche vers l'égalité est un combat qui peut être gagné, mais il s'agit d'un combat incertain, d'un processus social et politique fragile, toujours en cours et en question. Je vais commencer par rappeler les progrès historiques accomplis en termes d'éducation et de santé, avant d'examiner les questions hautement politiques posées par le choix des indicateurs socio-économiques. Puis nous examinerons dans le prochain chapitre quelques premiers éléments et ordres de grandeur concernant la lente déconcentration du pouvoir, de la propriété et des revenus.

Le progrès humain : l'éducation et la santé pour tous

Le progrès humain existe : il suffit pour s'en convaincre d'observer l'évolution de la santé et de l'éducation dans le monde depuis 1820 (voir graphique 1). Les données disponibles sont imparfaites, mais la tendance ne fait aucun doute. L'espérance de vie à la naissance est passée d'environ 26 ans dans le monde en moyenne en 1820 à 72 ans en 2020. Au

Graphique 1
Santé et éducation dans le monde, 1820-2020



Lecture. L'espérance de vie à la naissance (toutes naissances confondues) est passée d'environ 26 ans en moyenne dans le monde en 1820 à 72 ans en 2020. L'espérance de vie à la naissance parmi les personnes atteignant l'âge de 1 an est passée de 32 ans à 73 ans (la mortalité infantile avant l'âge de 1 an est passée d'environ 20 % en 1820 à moins de 1 % en 2020). Le taux d'alphabétisation au sein de la population mondiale âgée de 15 ans ou plus est passé de 12 % à 85 %.

Sources et séries : voir piketty.pse.ens.fr/egalite

début du XIX^e siècle, la mortalité infantile frappait autour de 20 % des nouveau-nés de la planète au cours de leur première année, contre moins de 1 % aujourd'hui. Si l'on se concentre sur les personnes atteignant l'âge de 1 an, l'espérance de vie à la naissance est passée d'environ 32 ans en 1820 à 73 ans en 2020. Il y a deux siècles, seule une faible minorité de la population pouvait espérer vivre jusqu'à 50 ou 60 ans ; ce privilège est aujourd'hui devenu la norme.

L'humanité vit aujourd'hui en meilleure santé qu'elle n'a jamais vécu ; elle a également davantage accès à l'éducation et à la culture qu'elle ne l'a jamais eu. Les informations recueillies dans de multiples enquêtes et recensements permettent d'estimer qu'à peine 10 % de la population mondiale âgée de plus de 15 ans était alphabétisée au début du XIX^e siècle, contre plus de 85 % aujourd'hui. Là encore, des indicateurs plus fins confirmeraient le diagnostic. Le nombre moyen d'années de scolarisation est ainsi passé d'à peine une année il y a deux siècles à plus de huit années dans le monde aujourd'hui, et plus de douze années dans les pays les plus avancés. En 1820, moins de 10 % de la population mondiale accédait à l'école primaire ; en 2020, plus de la moitié des jeunes générations des pays riches accèdent à l'université : ce qui était depuis toujours un privilège de classe devient progressivement ouvert à la majorité.

Certes, ce grand bond en avant n'a fait que déplacer les inégalités plus loin. Les disparités d'accès à l'éducation et la santé de base demeurent très fortes entre le Nord et le Sud, et elles restent considérables un peu partout à des niveaux plus avancés du système de santé ou d'éducation, par exemple au sein